

FABRICE D'ALMEIDA

INTRODUCTION

POUR UNE CHRONOLOGIE DE L'ÉLOQUENCE  
DÉMOCRATIQUE

La rhétorique n'est plus la reine des arts et des sciences. Partout, elle a disparu des enseignements destinés aux enfants et aux adolescents. Seuls les linguistes et les philosophes l'utilisent encore pour formaliser les systèmes linguistiques et logiques<sup>1</sup>. La réflexion sur l'argumentation inaugurée par l'école de Bruxelles y a ajouté une perspective sociologique<sup>2</sup>. Elle a eu peu d'écho. La société actuelle ignore l'éloquence et cultive la communication. L'échange l'emporte sur le verbe. La parole serait-elle bannie de notre monde? Ne gouvernerait-elle pas notre vie quotidienne? Notre gestuelle composerait-elle un mime? L'aphasie gagnerait-elle? La fin de l'histoire serait-elle sans parole?

Non. Contrairement à ce qu'affirment les zélotes de la technologie, les réseaux informatiques et les systèmes télématiques ne supplantent pas l'expression directe, la parole et, plus généralement, l'oralité. L'image, certes omniprésente, s'appuie toujours sur des façons particulières de s'exprimer, déterminées par la médiation verbale. Les journaux télévisés colportent l'argot des rues et les films mettent en scène des hommes de parole. Aussi est-il paradoxal que des savants négligent cette dimension, comme Régis Debray qui l'exclut de sa théorie médiologique<sup>3</sup>.

Résistant à cet oubli, l'historiographie a conservé quelques

<sup>1</sup> Entre autres, le texte «Rhétorique de l'image» paru en 1964 et repris dans Roland Barthes, *L'Obvie et l'obtus. Essais critiques III*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 25-42.

<sup>2</sup> Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Le Traité de l'argumentation*, Paris-Bruxelles, 1988.

<sup>3</sup> Régis Debray, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 1991 et *Vie et mort de l'image*, Paris, Gallimard, 1992. La logosphère qu'il imagine va avec l'écriture. Seul son ouvrage *Transmettre*, Paris, Odile Jacob, 1997 est plus sensible à la parole.

traces du savoir rhétorique. Les antiquisants, bien sûr, l'ont utilisé pour comprendre les sociétés grecque et romaine. Les médiévistes, de leur côté, ont montré la puissance de ce modèle dans la grande pensée chrétienne. L'histoire moderne, avec Marc Fumaroli, devait même travailler ce champ<sup>4</sup>. Restait l'histoire contemporaine. Des travaux épars ont porté la réflexion sur ce terrain. Dans une certaine mesure, l'étude du vocabulaire amorcée par Antoine Prost, Jean Touchard ou Maurice Tournier constitua une première étape dans cette évolution<sup>5</sup>. Puis, des arguments furent inventoriés à des périodes particulières. Michel Launay, plus tard Jean El Gamal et Jean-Marc Guislin devaient suivre cette voie pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Jean-Marc Guilin retrouve d'ailleurs dans cet ouvrage la piste du parlementarisme comme école de parole. Jean-Noël Jeanneney, après avoir conçu en collaboration avec Anne-Marie Mauvage une émission sur ce thème, devait aussi l'aborder dans son histoire des médias<sup>7</sup>. Ajoutons que bien des biographies donnaient des éléments de réflexion personnalisée sur ce sujet. Dans sa recherche sur Jean Longuet, Gilles Candar, par exemple, effectua une intéressante analyse des propagandistes socialistes<sup>8</sup>. Une autre veine, davantage liée à la mémoire politique, a consisté à publier des recueils de textes. Le procédé existait dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais trouve depuis 1945 des expressions régulières<sup>9</sup>. Plus récemment, Nicolas Roussellier et Gilles Le Béguec ont imprimé un tour particulier à cette question, le premier en insistant sur le rôle de l'éloquence dans la délibération politique et le second en analysant les écoles de rhétorique et la dimension juridique de l'apprentissage<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et res litteraria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.

<sup>5</sup> Antoine Prost, *Vocabulaire des proclamations électorales*, Paris-Publications de la Sorbonne, PUF, 1974; Jean Touchard, *Le Gaullisme*, Paris, Le Seuil, 1978; Maurice Tournier, *Propos d'étymologie sociale*, Paris, Klincksieck, 1 : *Des mots sur la grève*, 1991, 2 : *Des mots en politique*, 1997.

<sup>6</sup> Michel Launay, *Jaurès orateur*, mémoire de DES, Université de Paris, 1955; Jean El Gamal, «L'Utilisation électorale du passé 1885-1898», *Revue Historique*, CCLXV/1, 1981, p. 103-130; Jean-Marc Guislin, «Parlementarisme et violence politique», *Revue du Nord*, n° 326-327, juill.-déc. 1998, p. 699-727.

<sup>7</sup> Jean-Noël Jeanneney, *Une Histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1996.

<sup>8</sup> Gilles Candar, «Propagande : à propos de Jean Longuet, Marcel Cachin, Lucien Roland et quelques autres...», *Cahier et Revue de l'OURS*, n° 211, mai-juin 1993, p. 3-5.

<sup>9</sup> En particulier *Les Grands Orateurs républicains*, Paris, Centaure puis Héméra, 1949-1950, 9 vol.; Michel Mopin, *Les Grands débats parlementaires de 1875 à nos jours*, Paris, La Documentation française, 1988; Christian Bouyer et René Pontus, *Les Grands discours républicains*, Paris, Le Cherche-Midi, 1998.

<sup>10</sup> Serge Bernstein et Pierre Milza (éd.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998.

Le terrain n'est donc pas totalement vierge, mais il n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation systématique. L'ambition de ce colloque est de combler cette lacune et d'effectuer une première mise en phase du sujet en essayant de repérer quelques-unes des principales étapes de cette histoire. Elle est aussi de poser, à l'aide de la démarche historique, les jalons pour une étude d'un phénomène trop souvent pris en charge par des théoriciens qui réduisent la part du contexte – de l'historicité – dans leurs critères d'analyse<sup>11</sup>. L'ampleur du sujet, on le devine, soulève d'autres enjeux historiques et méthodologiques.

Historiques d'abord en ce que l'éloquence dans le sens commun renvoie à un brio oratoire et ne jouit pas toujours d'une grande faveur. On sent poindre les critiques en démagogie et une certaine opposition à une politique formelle, éloignée des réalités du monde. Méthodologiques ensuite car il s'agit de lancer un débat avec une approche proprement historique. En d'autres termes, de chercher à voir quels sont les moyens les mieux adaptés pour mettre au jour les qualités spécifiques qui ont assuré le triomphe d'un ou de plusieurs orateurs à un moment particulier de l'histoire et comprendre pourquoi certaines façons de parler ont perdu leur pouvoir de séduction. Il faut donc imaginer des sources et des matériaux propres à cette investigation. De là le choix d'ouvrir autant que possible l'enquête sur des lieux, des institutions et des questionnements aussi larges que possible afin d'inspirer de futures recherches. Il ne faut plus se limiter à une simple étude des théories de la rhétorique mais entrer dans les conditions concrètes d'exercice du magistère verbal. L'éloquence a donc ici un sens plus ancré dans l'historicité que celui qu'on lui donne généralement. Par moments, elle semble se distinguer de la rhétorique.

Ensuite, ce sont les modes de traitement des discours et des orateurs qui doivent être testés. Le traitement quantitatif sur corpus, souvent usité en linguistique et en lexicométrie, a-t-il sa place quand on recherche des données que les acteurs renvoient souvent à de l'immatériel, à du « charisme<sup>12</sup> » ? Certains auteurs ont relevé ce pari et, tant du point de vue des hommes (approche prosopographique) que de celui des paroles (lectures argumentative ou comportementale), ont fait émerger une logique des nombres. Qu'on se reporte à

<sup>11</sup> Pour un exposé de cette démarche, cf. Fabrice d'Almeida, « L'Éloquence politique au XX<sup>e</sup> siècle », in *Des mots en liberté. Mélanges Maurice Tournier*, ENS Éditions, 1998, t. 1, p. 137-150.

<sup>12</sup> Il faudrait ici interroger les idéaux-types weberiens sur les modes de légitimation comme des procédés rhétoriques ou de justification (modèle rationnel-légal, par la tradition et charismatique).

la communication de Pierre Müller, à celle de Gilles Le Béguec ou de François Audigier pour le mesurer pleinement. Enfin, le choix des événements et une discussion sur la chronologie conduisent à repenser la place de la dimension orale dans l'activité politique, tant dans les processus de sélection des élites partisans que dans la mise en place et la diffusion des mots d'ordre à destination du grand public; sans oublier la délibération dans les instances de décision collectives.

La ligne historiciste est la condition première pour que naisse une lecture désenchantée de ces phénomènes de séduction dans la vie publique contemporaine. Elle est cependant inséparable d'une vision plus philosophique de la parole publique. Deux philosophies de l'histoire s'opposent d'ailleurs sur ce terrain de recherche qui peuvent interférer avec les options de l'historien. La première renvoie à une conception spiritualiste du monde. Ici, l'éloquence est un ensemble de qualités immatérielles, impalpables, fondées par une sorte d'immanence, et l'historien serait tenté de rattacher ces formes de distinction à une lecture individualisante, presque génétique de l'orateur. Là, chaque personnalité éloquente est vue pour elle-même, dans une perspective qui l'isole de son champ historique. Son succès se justifie par sa supériorité «naturelle». Cette conception spiritualiste de l'éloquence est à n'en pas douter un héritage de la conception classique qui analysait les qualités discursives en soi. Elle renvoie aussi à une éloquence religieuse qui va de saint Augustin aux prélats de la première guerre mondiale, qu'étudie ici Annette Becker, en passant par Bossuet. Dans cette optique, la matière et le locuteur créent seuls la valeur du discours. La mort de l'éloquence viendrait de l'absence d'orateur qualifié autant que de l'effondrement de la vie spirituelle. Une forme de fatalité tuerait l'Éloquence, associée à la disparition des discours classiques. Seule la restauration des lieux de l'antique éloquence pourrait sauver la parole élégante, divine.

À cette lecture s'oppose une conception plus matérialiste. Ici, la valeur et le poids d'une parole reposent moins sur son contenu ou les qualités de l'orateur que sur les conditions d'émission et de production du discours. L'éloquence est un produit social et, en tant que tel, demande à être vue uniquement sous l'angle des critères de fabrication, de diffusion et de réception. L'éloquence est dès lors plurielle et se décline en autant de figures qu'il existe de groupes structurant les formes d'expression. Chaque cercle de civilité et, plus largement de civilisation, engendrerait ses conditions de réussite verbale. L'univers social serait le champ de fabrication du sens sans possibilité individuelle de dépasser cette dimension. Dans ce cas, on comprend bien comment les effets d'autorité peuvent agir sur les opinions et les amener à suivre un chef autant qu'à se reconnaître

dans ses propos. Aucune fin de l'histoire de l'éloquence n'est envisageable dans ce cadre. Les sociétés sélectionneront toujours leurs façons de réussir par la parole, de la même manière que les systèmes électoraux ont pour fonction première de sélectionner quelques élus, indépendamment du niveau général des candidats.

Entre ces options, l'historien ne peut trancher aussi abruptement que l'on serait tenté de le croire. Comptable des comportements sociaux, il penche vers la seconde position, mais, devant rapporter une époque et en rendre le climat et les figures essentielles, il revient sur la première qu'illustre l'étude des grands hommes. Le cas des discours programmatiques permet de peser cette difficulté. L'appel du 18 juin 1940 n'a guère été entendu. Pourtant, comme le souligne plus loin Olivier Wieviorka, ce discours de «rebelle» est le point de départ d'un style gaullien popularisé par la radio. Son contenu fonde une philosophie politique qui sert progressivement de référence et conditionne les actes d'une famille de Résistants. Devenue référence, l'intervention radiophonique donne un poids à son auteur qui, à son tour, valide l'impact du texte en poursuivant sa carrière et en acquérant une position essentielle dans le dispositif de la France libre. Une analyse identique peut être faite pour le discours de Bayeux dans la mesure où il devint l'un des éléments référentiels pour comprendre les institutions de la V<sup>e</sup> République. La qualité de visionnaire est rétrospectivement accordée à celui qui l'a prononcé et qui met finalement en œuvre ses réformes. Le poids de ses discours ultérieurs s'en trouve renforcé car le public suppose qu'ils peuvent avoir un rôle aussi fort. Le jeu de va-et-vient dans le temps contraint donc l'historien à garder présentes à l'esprit les conditions de réussite à un moment donné mais aussi à prendre en compte une forme de temporalité plus longue qui, dans l'intertextualité (ici au sens large), fonde une autre logique de l'art de dire.

Ces impacts différentiels de la durée créent une autre difficulté pour le chercheur. Une partie de l'éloquence est visible. L'art de l'apparence, les fleurs de rhétorique et les conseils de mise en forme donnés par les anciens en sont la composante la plus évidente. Mais il existe une partie plus difficile à classer qui relève du contenu. Bernard Sève insiste sur ce point dans son prologue. Depuis Socrate, on oppose les tenants de la forme et ceux du fond, ceux qui pensent que le beau ou le populaire ne suffisent pas en politique et que le style doit épouser un projet civique. Les autres n'étant que des démagogues. Or, chacun sait à quel point un projet politique peut changer au fil du temps et donner lieu à un consensus en dépit de ses dérives. Il faut donc apparemment prendre un certain recul dans le temps et dans la lecture des systèmes politiques pour évaluer l'éloquence d'un leader; introduire en quelque sorte une distance anthropologique.

Tel est la raison première du choix d'effectuer une enquête

comparée sur ce sujet. En étudiant, comme le prônait Marc Bloch, deux sociétés contemporaines mais limitrophes, les conditions particulières des phénomènes sociaux de chacune deviennent saillantes<sup>13</sup>. Avec l'Italie s'esquissait par ailleurs l'idée de mettre en valeur une certaine pratique latine de l'éloquence que n'aurait pas permis l'étude de l'Angleterre, pays de la *Common Law* – alors qu'elle a tant apporté au monde parlementaire de la France comme de l'Italie, chacun voulant en reproduire les qualités éminentes sans jamais y parvenir. Grâce à cette comparaison, se dégagent aussi les aspects conjoncturels et structurels de l'éloquence. Elle a permis de discuter la chronologie des deux pays, de mettre en valeur des phénomènes transnationaux et de constater que cette histoire se trouve à un carrefour disciplinaire.

Qu'on en juge. L'histoire de l'éloquence croise celle des techniques, avec la nécessité de prendre en compte l'évolution des médias et des formes de communication. Elle rencontre l'histoire sociale pour évaluer le statut de celui qui parle. L'histoire politique intervient pour apprécier le rôle des partis et des grandes institutions de mobilisation dans l'espace public. L'histoire culturelle est aussi présente pour comprendre les formes de médiation et leur contenu. Surtout, l'histoire des mœurs, si difficile à entreprendre, est nécessaire pour comprendre le dicible et ce qui paraît illicite ou choquant pour un auditoire (la provocation comme procédé rhétorique suppose un inadmissible). Sans oublier l'histoire des émotions et des perceptions à laquelle Alain Corbin invite<sup>14</sup>. Autant d'objets de recherche se font alors jour : le corps, les fêtes, les vêtements, les outils, les notes, les arguments, la formation, les lieux communs des orateurs.

La variété apparente de ces directions de recherche ne doit cependant pas masquer l'unité du terrain. Une histoire de l'éloquence s'esquisse bien à travers les différentes communications qui, chacune, indiquent comment cette évolution particulière rencontre les grands moments de transformation des sociétés européennes.

Trois périodes se dessinent. Elles caractérisent trois états du sentiment de l'éloquence vécu par les orateurs et trois usages particuliers de la parole publique. La première époque, qui commence en 1870 avec l'achèvement de l'unité italienne et la fondation de la République en France, correspond à un triomphe de l'éloquence classique en même temps qu'à la remise en cause du magistère de la pure rhétorique. Dans les deux pays, la parole politique remplit des

<sup>13</sup> Marc Bloch, *Histoire et historiens*, Paris, Armand Colin, 1995.

<sup>14</sup> Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille*, Paris, Flammarion, 1986.

fonctions déterminantes pour le devenir de la démocratie. L'éloquence se déploie premièrement dans les assemblées législatives. Jean-Marc Guislin, Philippe Levillain et, dans le cas italien, Mauro Moretti voient cette pratique à son apogée<sup>15</sup>. Là, elle est conforme à un modèle ancien qui remonte sans doute à la Révolution française et repose sur des règles précises de discussion des textes de lois, en ces temps de faible discipline parlementaire. Nicolas Roussellier pense que cette manière d'être à la politique par l'éloquence passe de haut en bas de l'échelle électorale et qu'elle hiérarchise les degrés de compétence. La prise de parole organise l'espace public. Elle peut assurer la victoire ou la défaite. Le combat politique fait de la tribune le lieu d'expression par excellence. La joute parlementaire a un véritable rôle d'évaluation des politiques. Sur la capacité oratoire se réunissent et se défont les majorités. Certains personnages sont redoutés pour leur habileté à prendre la parole tandis que d'autres compensent leur faiblesse dans ce domaine en déployant dans les couloirs et les antichambres leur art de la persuasion. L'éloquence est publique mais il existe des éminences grises qui jouent en coulisse en abandonnant la scène aux beaux parleurs. L'art de la délibération conduit donc à la reproduction d'une éloquence classique, d'autant plus codifiée que ceux qui l'exercent sont éduqués au bien-parler. C'est le temps des avocats et des professeurs qui, après avoir suivi les cours de rhétorique, construisent leur discours comme des cathédrales en pensant à leur publication, car l'écrit relaie la parole. En dehors des parlements, le discours a d'autres arènes. La III<sup>e</sup> République porte à son comble les discours de préaux d'école et de salles de mariage. Dans le processus de nationalisation des masses, tous les pays d'Europe connaissent un phénomène similaire. La parole politique sert de support d'intégration civique. En Allemagne, le *Sedantag* est le moment lors duquel les anciens combattants de 1870 visitent l'enceinte scolaire pour dire la grandeur de l'Allemagne. En France, cette fonction est plutôt dévolue aux maîtres et aux professeurs. Le proviseur achevant l'année prononce lors de la remise des prix des discours pour l'édification de la jeunesse en jouant avec les règles de la rhétorique. Dans l'Italie unitaire, nous explique Catherine Brice, les grands événements et les décès de la famille royale

<sup>15</sup> Philippe Levillain avait très largement contribué aux débats du colloque en abordant la piste du duel comme modèle de mise en scène des joutes parlementaires jusqu'en 1914. La parole y étant une arme aussi dangereuse que l'épée, le duel verbal était souvent suivi d'un passage à l'acte, d'abord par la dérive injurieuse, ensuite la bousculade, finalement par l'envoi de témoin, et, dans les cas d'impossible réconciliation, d'une rencontre sur le pré. L'honneur serait donc une clé indispensable pour comprendre la conduite des débats à cette époque. Un sentiment à rapprocher du concept sociologique d'estime de soi. Voir aussi plus loin l'article de Jean-Marc Guislin.

remplissent une fonction identique. L'hommage au roi est une manière d'exercice avec son système narratif propre. L'éloquence est donc une sorte de paradigme que les élites déclinent du haut au bas de l'échelle sociale. Les mots d'ordre sont diffusés, repris et commentés. L'absence de partis de masse à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle a pour effet d'entraîner les élites socio-politiques dans la diffusion des discours partisans de la Chambre. Dans ce procès, la concordance entre position de pouvoir et production de discours assure le triomphe d'une oralité de dominant. Les premiers élus ouvriers doivent largement reprendre les formes de l'éducation dominante pour effectuer leurs premiers pas dans les parlements. Si Thivrier, le premier député socialiste, est présenté comme «le député en blouse», ses interventions ne s'écartent pas de la norme. Mieux encore, la photographie qu'il donne à l'administration de la Chambre le montre en costume, comme tous ses confrères. La provocation ne va pas loin. Elle fonde seulement le mythe de la rupture avec l'élite. Formellement, pourtant, quelque chose change progressivement à partir des années 1880. Le point d'aboutissement s'en trouve aux alentours de la première guerre mondiale. Deux forces politiques bousculent le style élaboré par les libéraux. Les socialistes d'abord. En créant des organisations prolétariennes vouées à rencontrer les masses, ils sont contraints d'établir un système de formation et de relais. Ils empruntent une partie de leur méthode au monde catholique et les leaders socialistes sont dotés de surnoms issus de ce lexique : David Lazzaretti est un prophète, Guesde et Prampolini des apôtres, Jaurès et Matteotti des martyrs... Les marxistes rejettent cependant la notion de dogme au profit de celle de règle, jugée plus scientifique. Les organisations mettent en place des groupes de propagandistes et des orateurs nationaux dont la fonction est de porter dans le pays les idées définies lors des congrès. À y regarder de plus près, les partis d'alors sont essentiellement des machines à parler. Le contact direct avec le public paraît indépassable. Pourtant, au tournant du siècle, les rouleaux de cire puis plus tard les disques vont faciliter la conservation des voix. Le matériel encore cher n'est pas à la portée de tous et le public préfère les êtres de chair au son froid d'un appareil d'enregistrement. Pour cette raison, et grâce au chemin de fer, les orateurs parcourent des kilomètres. La prédication politique est itinérante tandis que l'Église, elle, fait le choix de déplacer les fidèles lors des gigantesques pèlerinages du XIX<sup>e</sup> siècle. On se déplace pour entendre le curé d'Ars. Andrea Costa et Jean Jaurès vont vers leurs troupes. Pour ces hommes, le sacré s'est déplacé de la parole religieuse à la parole profane. L'éloquence qui est la leur repose sur le même rapport à une immanence qui dépasse les individus; mais, au lieu d'être divine, elle est sociale. L'éloquence est donc encore sacrée dans sa mécanique. La logique propagandiste qui se déploie en



politique reprend l'idée catholique de propagation par l'enseignement, mais la justification par la foi en Dieu est remplacée par la croyance en la raison. Les socialistes veulent éduquer les masses et se présentent comme les porteurs d'un savoir à divulguer par la parole, tels des professeurs. Les débats sur la propagande sont ainsi des interrogations sur le contenu du savoir. La doctrine prend bientôt le pas sur la forme et cette rupture conduit à une focalisation sur les programmes, à une singulière prise d'importance de l'écrit. La diffusion se fait à l'oral mais par référence à l'écrit. Une autre méthode de travail est bientôt nécessaire. En dépit de l'analphabétisme, les militants italiens développent les instruments de préservation de la mémoire partisane<sup>16</sup>. La bureaucratie de parti trouve ici sa justification et son origine. Faire respecter et tenir les règles adoptées en congrès et instaurer un système de références à la fois règle du jeu et outil pédagogique. Un problème similaire se retrouve dans le développement des mouvements nationalistes. Il n'est pas innocent que la presse soit, en France comme en Italie, l'assurance de la visibilité politique et que la principale mouvance nationaliste française soit ancrée à un journal, *L'Action Française*. Dans les deux pays cependant, les nationalistes comprennent l'importance de l'oralité dans la propagande. Le moment critique de cette intelligence de l'oralité est à n'en pas douter situé lors de la campagne pour l'entrée en guerre. L'Italie bascule brusquement dans un autre monde à cette occasion. Les orateurs nationalistes sillonnent l'Italie et jouent du discours spontané sur des places ou dans des théâtres bondés pour appeler à former des milices ardentes de guerriers et amener le gouvernement à la guerre. 1915, «le mai radieux» : l'éloquence séditeuse remporte une victoire telle que la parole est pour longtemps considérée outre-Alpes comme un moyen fondamental de lutte politique. Alceo Riosa explique que deux manières de parler résultent de ce mouvement dans la gauche italienne : une éloquence de la raison, à rapprocher de Carducci, et une autre qui emprunte ses formes à D'Annunzio. Elles s'opposent avant 1914 mais imprègnent les socialistes bien au-delà. La guerre avec son appel au sacré national et religieux est bien à la croisée de deux modes d'expression dont l'un est appelé à supplanter progressivement l'autre.

Commence une nouvelle ère. L'éloquence classique y survit en partie dans quelques lieux qui la protègent comme les parlements, quand ils sont encore démocratiques. Car, dans l'Italie fasciste, une nouvelle rhétorique tue l'éloquence camérale. Les débats persistent,

<sup>16</sup> Une dimension qu'évoque Alceo Riosa, «Il Quarto Stato : uno strumento di propaganda del mito socialista», in *L'historien de l'illustration à la preuve*, Metz, Centre de recherche histoire et civilisation de l'université de Metz, t. 20, 1998, p. 77-86.

limités à des discussions techniques comme le démontre Didier Musedlak<sup>17</sup>. L'enjeu est ailleurs. Le bien-parler a d'autres caractéristiques pour qui veut faire carrière en politique. Il faut pouvoir tenir les places et sortir de l'hémicycle. L'homme politique doit s'exprimer en plein air devant des spectateurs plus nombreux que ses devanciers. Sa voix désormais amplifiée par les systèmes de sonorisation peut porter au-delà de ses capacités pulmonaires. Remplir un stade, un parc en plein air ou parler du haut d'un balcon sur une gigantesque place en partie ouverte à la circulation, voilà les nouvelles obligations de ceux que l'on appelle des tribuns. Dans le mot transparaît une nuance de critique démagogique qui rappelle le combat entre deux mondes, celui de la politique camérale pacifique et celui des enjeux extralégaux et des procédés violents. Les hommes politiques nouveaux, les chefs se font les doctrinaires d'une nouvelle façon de discourir. Mussolini et surtout Hitler disent que le temps du discours raisonné, articulé autour d'une argumentation serrée est révolu<sup>18</sup>. Il faut frapper les masses par des phrases courtes et des images fortes. Le rythme tient lieu d'argumentation et l'intonation l'emporte sur la raison. Pour la même raison, la langue est revisitée et les fascistes italiens ambitionnent de modifier les relations sociales vers davantage de franchise en substituant le *voi* au *lei*, jugé dépassé<sup>19</sup>. Il est toujours possible de gloser sur le rapport de ce changement à la technique. Il reste que la radio accompagne et épouse le développement de cette nouvelle éloquence mécanisée, si l'on peut dire. Pourtant, à y regarder de plus près, dans une démocratie comme la France, les partis savent utiliser les différents types d'orateurs dans leur lutte. Même le colonel de La Rocque ne prend pas toujours des airs de tribun. Il organise des *garden parties* où se côtoient une bourgeoisie catholique aisée et quelques jeunes ouvriers méritants. L'homme sait aussi prendre la parole devant des élus chevronnés et parler comme un politique classique. D'autres, à l'image de Pierre Cot, étudié par Sabine Jansen, réputés pour leurs manières d'avocat et leur adresse à la tribune de la Chambre, triomphent aussi dans des rencontres populaires et des manifestations de masse. Les rassemblements de masse et les congrès dans la France de la III<sup>e</sup> République sont cependant moins richement décorés et mis en scène

<sup>17</sup> Nous renvoyons ici à sa thèse, *L'État fasciste et sa classe politique (1922-1943)*, soutenue sous la direction de Pierre Milza à l'Institut d'études politiques de Paris en 1999.

<sup>18</sup> Hitler expose cette théorie dans le chapitre consacré à la propagande de guerre dans *Mein Kampf-Mon Combat*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, s.d., p. 180-185.

<sup>19</sup> Marie-Anne Matard, «'L'Anti-lei' : utopie linguistique ou projet totalitaire?», *Mélanges de l'École française de Rome*, 100, 1988-2, p. 971-1010.

que dans les régimes totalitaire, si l'on suit l'interprétation de Danielle Tartakowsky et de Gilles Morin à partir de sources iconiques. Rhétorique classique de la raison et nouvelle rhétorique de l'instinct ne reproduisent pas les contours de la tension entre démocratie parlementaire et univers totalitaire. Comme on l'a vu dans les démocraties, certains adoptent le nouveau style tandis que des plages d'anciennes manières survivent dans les dictatures à peine installées. L'opposition se joue dans des arènes plus fines. Un conférencier mondial comme le Gaetano Salvemini que présente Gaetano Quagliariello se voit opposer par le régime fasciste italien qu'il combat un système de contradicteurs appointés chargés lors de chacune de ses interventions de gêner son travail. Le fasciste, pour répondre, doit travailler sur la raison et le professeur apprendre les méthodes polémiques qui frappent l'opinion.

L'introduction d'une oralité à distance modifie peut-être plus fortement les habitudes que ces pratiques verbales actualisées. Naguère, la voix passait par la proximité. Il fallait une identité de lieu entre orateur et auditoire pour que l'éloquence produise ses effets. Maintenant, la technique introduit une possible distance dans l'espace et dans le temps entre le public et l'homme politique. Cet espace matériel débouche sur l'émergence d'un rapport fictif au leader. Partout présent grâce à sa parole retransmise, il prétend se rapprocher de chacun. La politique et la technique de masse exigent donc une capacité de passer un message autant par voie directe qu'indirecte et imposent aussi des moyens d'entretenir la mémoire des performances. Le cinéma et la photographie sont de ceux-là. Ils ouvrent à l'oralité une autre dimension, l'image. Car c'est bien, entre les deux guerres mondiales que débute le règne de cette dernière. Loin d'être une concurrente de la parole dans ses débuts, elle est véritablement médium en ce qu'elle transmet une forme de message issu de l'exercice verbal (Hitler y recourt pour s'entraîner dans ses postures d'orateur). Elle est servie par une connaissance implicite du débat public que possèdent la plupart des citoyens : ils accordent *a priori* une importance au discours politique, en tant que tel. Le transfert de médiation de la voix à l'image modifie pourtant progressivement le rôle de l'oralité. Là réside le sens de la dernière période qui commence dans un long après-guerre que l'on pourrait faire aller jusqu'à la fin des années 1950. Les premières campagnes électorales du gouvernement provisoire, de la IV<sup>e</sup> République et de la nouvelle République italienne, ressemblent en effet beaucoup à leurs devancières, quant aux prises de parole. Le cinéma y est certes plus présent<sup>20</sup> mais tout se joue dans les

<sup>20</sup> Cf. pour les films de propagande gouvernementaux en Italie la bonne présentation de ce corpus par Maria Adelaide Frabotta, «Lo sviluppo della vita me-

comices qu'organisent les organisations en course. On retrouve les mêmes systèmes d'orateurs nationaux, de tournées et de relais locaux pour assurer la mobilisation des électeurs. De même, la formation des élites conserve encore un temps ses habitudes anciennes à l'image des conférences d'éloquence étudiées par David Colon. L'éloquence mécanisée voit cependant son triomphe démocratique, car jamais autant d'Italiens et de Français n'ont répondu à l'appel de la politique en s'engageant dans les partis et en reprenant les mots d'ordre des dirigeants. La scénographie emprunte à ce moment encore les ressources imaginées dans l'entre-deux-guerres pour frapper l'opinion. Le général de Gaulle utilise ce système pour présenter la V<sup>e</sup> République en 1958. Il se meut pourtant dans une dimension nouvelle avec la télévision. Le média est apprivoisé par les hommes politiques, avec plus ou moins d'habileté. Christian Delporte montre les vicissitudes de ces cobayes de l'écran que sont les hommes politiques de la fin de la IV<sup>e</sup> et du début de la V<sup>e</sup> République. L'implantation progressive du petit écran conduit d'abord les hommes politiques à admettre un certain nombre de critères esthétiques qui leur sont présentés comme indispensables techniquement. Ils passent ainsi sagement dans les mains des maquilleurs avant d'entrer dans les studios. Les vêtements suivent. Ils admettent assez aisément d'être transformés en hommes-troncs se tenant derrière un bureau (cela donne une contenance, on ne sait que faire de ses jambes à l'écran). Puis ils se soumettent plus systématiquement à la pratique de l'entretien pour avoir plus de vivacité dans le propos et d'expression dans le regard. Les Européens importent ensuite les procédés que l'Amérique a expérimentés plus tôt. D'abord, explique Stefano Caretti, comme Sandro Pertini, qui utilise pour la première fois en Italie un train lors d'une campagne électorale. Avec les face-à-face ensuite, c'est directement la façon de parler qui est en jeu. Sans trop entrer dans les détails de ces adaptations, il faut retenir deux caractéristiques essentielles qui aboutissent à une nouvelle élaboration de l'éloquence. La première est que l'image télévisuelle étant très largement diffusée et ayant une logique propre, elle aboutit à travailler plus particulièrement sur l'apparence plutôt que sur la réalité de la personnalité des candidats. Celui qui passe l'écran efface ses adversaires, croit-on. Le théorème n'est cependant pas toujours vrai. La seconde est l'imposition dans le même temps d'une logique de communication qui invalide la pratique du discours univoque prononcé à destination d'un auditoire passif. Frédéric Cépède montre

tropolitana a Napoli, Roma, Milano attraverso la informazione cinematografica del governo negli anni cinquanta», *Citoyenneté et «citadinité» en Italie, Sud-Bulletin du CERIM*, Rome, École française de Rome, n° 6, 1996, p. 33-41.

que ce revirement pèse sur l'approche de la parole militante. L'idée est que, désormais, la vérité qui fonde l'éloquence n'est pas personnelle et réservée à l'orateur politique; elle est collective et réside dans une construction du sens à partir des échanges interactifs entre les différents acteurs d'un processus de communication<sup>21</sup>. Il n'existe pas d'auditoire passif, mais des hommes qui réagissent aux propos de leur interlocuteur. Si bien qu'il ne sert de rien de s'encombrer de longues phrases. Il faut lancer des idées et observer les réactions autant que nécessaire pour mener une politique. La conséquence de cette logique est qu'elle conduit à placer sur le même plan les actes de langage et les autres types d'actions car chacune produit du sens et peut peser sur l'image de l'orateur. La parole n'est plus un phénomène isolé. C'est une simple composante d'une stratégie de communication. Pour cette étrange raison, des orateurs assez ennuyeux en congrès ou dans les discours de masse, tel Jean-Marie Le Pen, mais dont les capacités télévisuelles sont grandes, jouissent d'une image d'hommes éloquents (ici sur la forme uniquement et surtout pas sur le fond!), alors qu'en d'autres temps ils auraient été jugés piètres orateurs. Le jugement sur les façons de parler n'intervient plus comme un mode d'évaluation des capacités personnelles. Caractéristiques de cette évolution, les sondages cherchent à déterminer un taux de sympathie mais posent rarement des questions aux sondés sur les qualités oratoires. Les fautes de liaison, par exemple, qui naguère pouvaient ruiner une carrière, sont aujourd'hui des moyens d'identification pour certaines catégories sociales. Pour ces raisons, l'éloquence politique se trouve de nos jours dans une situation paradoxale. D'un côté, elle est négligée dans les stratégies à long terme. Elle n'entre plus dans les conceptions partisans et n'occasionne plus de conflit majeur (si l'on exclut les pures querelles de mots et les injures). De l'autre, elle est omniprésente dans la tactique : former les militants à un art de la persuasion, trouver les mots et les intonations pour toucher le public, peaufiner des arguments pour convaincre les électeurs.

Ce parcours chronologique traduit une relation particulière de la politique à l'esthétique. En matière d'éloquence, le politique n'a pas toujours d'autonomie. Plusieurs périodes sont caractérisées par des façons de parler forgées par d'autres secteurs sociaux et récupérées tardivement par le personnel politique. En revanche, les épisodes totalitaires voient des tentatives de prendre l'initiative en matière verbale, comme si les chefs grisés par leurs succès pensaient

<sup>21</sup> Pour une expression rigoureuse du paradigme communicationnel, cf. Dominique Wolton, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

généraliser leur qualités personnelles par un système officiel d'imitation. La mise en phase reflète donc bien des états variables de l'équilibre entre État et société.

Dans ces conditions, le travail des historiens remplit une mission scientifique et civique. Aider les citoyens à évaluer les propos des hommes politiques en leur proposant une grille de lecture concrète des comportements. Soutenir un effort de rénovation de la politique en mettant au jour une partie de l'impensé des organisations. Appeler les savants à reprendre en charge l'oralité dans les sociétés contemporaines où la modernité, malgré les saillances de l'image, ne fait pas encore taire les voix des hommes, celles des orateurs comme celles de leurs auditeurs, celles des puissants comme celles des exclus. Telle est l'ambition à laquelle cet ouvrage espère modestement contribuer.

Fabrice D'ALMEIDA

BERNARD SÈVE

## PROLOGUE

### UNE NOTION AUJOURD'HUI INSTABLE : LA RHÉTORIQUE ENTRE ÉLOQUENCE ET ARGUMENTATION

Dans l'éloquence se forment les opinions et les adhésions. Instrument de conquête électorale, instrument de détermination législative, l'éloquence a pendant longtemps été aussi un instrument de formation intellectuelle et politique des élites. Gilles Le Béguec et d'autres historiens l'ont bien montré en ce qui concerne les «Conférences» où se sont si longtemps formés, en France, les avocats et les débatteurs politiques<sup>1</sup>. L'éloquence est donc beaucoup plus que ce qu'elle paraît être, beaucoup plus qu'une simple «manière de parler». Une approche philosophique de la notion de rhétorique a donc paru offrir quelque utilité, à titre d'introduction ou de réflexion préliminaire.

La théorie de l'éloquence s'appelle classiquement «rhétorique». Mais la notion de rhétorique a aussi une autre signification, et ce depuis les grands livres fondateurs, la *Rhétorique* d'Aristote, puis les traités de Quintilien. «Rhétorique» désigne non seulement l'*ars bene dicendi*, mais aussi l'ensemble des procédés permettant d'asseoir la validité, la recevabilité ou la vérité d'une thèse qui n'est pas scientifiquement démontrable. Cette acception, moins populaire ou intuitive que la première, est cependant essentielle au concept de rhétorique. Il y a – je souhaiterais du moins le montrer – une *instabilité* du concept de rhétorique, la rhétorique étant à la fois art de parler et art de penser<sup>2</sup>. Cette instabilité tient au champ immense, et donc un peu flou et indéterminé, que couvre ce concept : la rhétorique recouvre tout l'espace qui va de l'éloquence dans ses formes les plus creuses et les plus stéréotypées, les discours de comices agricoles

<sup>1</sup> G. Le Béguec, «Les Circuits de formation du personnel politique», in S. Bernstein et P. Milza (éd.), *Axes et méthodes...*, op. cit., 1998; *Barreau, politique et culture à la Belle Époque*, Limoges, PULIM, 1997.

<sup>2</sup> Nonobstant le fait que la *Logique de Port-Royal* et la tradition cartésienne opposent l'art de penser à l'ancienne rhétorique réduite à un art de parler, et même à un art de parler *quand on ignore le vrai*.

dont se moquait Flaubert<sup>3</sup>, jusqu'aux procédures quasi scientifiques dont usent les philologues et les archéologues, en passant par les procédés apologétiques en matière religieuse ou politique, et les raisonnements juridiques et judiciaires. Cet immense domaine pourrait être organisé selon d'autres partages, par exemple celui qui distingue l'éloquence sacrée (visant la conversion ou le renforcement de la foi) et l'éloquence profane (en quête d'efficacité). Mais cette instabilité tient d'abord à la nature même de la parole échangée : le langage est un, et là où on ne peut arracher l'accord de l'interlocuteur par une démonstration nécessaire ou l'exhibition d'un fait irrécusable, on s'en remet aux ressources du langage, c'est-à-dire à la rhétorique.

Non moins que sur la distance qui oppose l'argumentation quasi logique à l'éloquence stéréotypée (les deux pôles extrêmes de l'idée de rhétorique), je voudrais insister sur la continuité paradoxale mais réelle qui les relie, sur leur proximité essentielle. On peut, dans cette visée, proposer une définition unitaire de la rhétorique. *Est rhétorique tout discours non logiquement nécessaire ou contraignant, visant à susciter ou à accroître la croyance et l'adhésion de l'auditeur ou du lecteur par les seuls moyens du langage oral ou écrit.* On pourrait montrer que cette définition couvre effectivement tout le vaste champ évoqué il y a un instant. Précisons simplement que les mots *non logiquement nécessaire ou contraignant* rappellent que si l'argument est une *raison*, c'est une raison *non contraignante*, contrairement à la preuve logique<sup>4</sup>; et que les mots *par les seuls moyens du langage [oral ou écrit]* visent à détacher la rhétorique et l'éloquence des divers procédés de manipulation de foule et de suggestion dont la parole totalitaire n'a donné que trop d'exemples au XX<sup>e</sup> siècle; en d'autres termes, l'organisation de grands rassemblements, les jeux d'éclairage, la musique martiale, la mise en scène théâtrale de l'orateur, le jeu sur l'attente et la montée des tensions, tous ces procédés essentiels à l'efficacité de la parole totalitaire sont étrangers à la rhétorique<sup>5</sup>. Cette définition élargit la rhétorique bien au-delà des seules formes orales de l'éloquence et de l'argumentation, mais la critique littéraire a depuis longtemps étendu la rhétorique à l'examen des textes écrits.

<sup>3</sup> Dans *Madame Bovary*.

<sup>4</sup> Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, op. cit., 1988.

<sup>5</sup> La parole totalitaire, y compris dans ses aspects de « mise en scène », peut pourtant relever d'analyse de type « rhétorique », ce terme étant entendu alors en un autre sens que celui que nous lui donnons. Il faut reconnaître que la frontière entre rhétorique et non-rhétorique est assez fuyante, et dépend largement de définitions conventionnelles.



Notre esprit répugne un peu à l'idée que l'argumentation serrée d'un historien ou d'un juriste relève du même genre de discours que l'éloquence fleurie et éventuellement peu sincère d'un démagogue en quête de suffrages. Il n'est pas question de nier cette différence, il faut plutôt en trouver le lieu exact. Ce lieu est celui de la nature de la croyance et de l'adhésion rhétoriquement suscitées, question philosophique fondamentale depuis, au moins, Hume<sup>6</sup>. L'ancienne rhétorique distinguait ainsi convaincre et persuader<sup>7</sup>. Est conviction la croyance raisonnable, l'adhésion bien motivée, et que l'on ne saurait sans paradoxe ou mauvaise foi refuser à une thèse solidement étayée; est persuasion l'adhésion psychologique et passionnelle à une thèse dont la force repose davantage sur la personnalité de l'orateur et sa capacité de manipuler les passions, voire sur des moyens qu'Aristote appelait «extra-techniques<sup>8</sup>», visant ainsi tout ce qui contribue à l'efficacité du discours sans être construit par le discours même; les procédés totalitaires de conditionnement ou de suggestion au sens psychologique ou psychiatrique du terme<sup>9</sup> ne relèvent plus, nous l'avons dit, de la rhétorique. La distinction entre persuader et convaincre permettrait donc de stabiliser le concept de rhétorique, entre ses deux grands versants que seraient d'un côté l'éloquence productrice de persuasion et de l'autre l'argumentation productrice de conviction.

Mais ce partage est lui-même sujet à discussion, pour autant que la distinction entre persuasion et conviction n'est pas parfaitement nette. On n'hésitera pas à reconnaître qu'un démagogue en campagne cherche à susciter une adhésion affective à sa personne et à son discours plus qu'une conviction raisonnable, et à l'inverse

<sup>6</sup> Sur la complexité de la notion de croyance, cf. la belle étude de P. Engel, «Les croyances», in D. Kambouchner (éd.), *Notions de philosophie*, Gallimard, 1995, coll. «Folio-essais», t. 2.

<sup>7</sup> Mais aussi Pascal dans *De l'esprit géométrique*, éd. Mesnard des *Œuvres complètes*, Desclée de Brouwer, 1991, t. 3, p. 360-428; Kant, dans ses analyses du «tenir pour vrai» et de la croyance au fil de ses trois *Critiques*; et bien d'autres philosophes encore. Sur la relation entre conviction et argumentation, je me permets de citer ici mon article «Peut-on reconnaître aux convictions une place légitime dans l'argumentation rationnelle?», in *Philosophie. Comprendre et interpréter, le paradigme herméneutique de la raison*, Paris, Beauchesne, 1993, p. 381-402.

<sup>8</sup> *Rhétorique*, I, 2 : «J'entends par extra-techniques les preuves qui n'ont pas été fournies par nos moyens personnels, mais étaient préalablement données, par exemple les témoignages, les aveux sous la torture, les écrits et autres du même genre» (Budé, p. 76); et I, 15. En revanche, les dispositions où l'orateur met l'auditeur font partie des preuves techniques.

<sup>9</sup> Cf., par exemple, S. Freud, «Psychologie collective et analyse du Moi», in *Essais de psychanalyse*, Payot, 1972, deuxième partie.

qu'un économiste ou un sociologue cherchent l'adhésion mesurée et rationnelle à leurs conclusions, et à une validation des énoncés que l'on appellera même parfois, par abus de langage, « démonstration ». Les pôles extrêmes sont clairs, mais comment penser les positions intermédiaires? Une plaidoirie d'avocat, un texte de philosophie peuvent comporter à la fois des éléments convaincants et des éléments persuasifs, sans que la frontière puisse toujours être exactement tracée. Parmi les critères possibles de la différence entre persuasion et conviction, on notera principalement la part de référence à la personnalité de l'orateur : d'autant plus la mise en jeu de cette personnalité contribue à la force du discours, d'autant plus l'effet produit relève de la persuasion.

Cela dit, même le discours purement militant et « rhétorique », au sens péjoratif du terme, doit quelque chose à l'argumentation et à la volonté de convaincre autrui, et pas seulement de l'influencer. J'en prends pour exemple les analyses aujourd'hui classiques d'Albert Hirschman dans son livre *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*<sup>10</sup>. Hirschman analyse trois *topoi* utilisés par les orateurs, intellectuels et hommes politiques conservateurs ou réactionnaires lors des grandes avancées des droits civils au XVIII<sup>e</sup> siècle, des droits politiques au XIX<sup>e</sup> siècle et des droits économiques et sociaux au XX<sup>e</sup> siècle. Ces trois *topoi* sont : l'effet pervers, l'inanité, la mise en péril. Pour combattre une mesure disons progressiste, par exemple l'extension du droit de suffrage ou les lois sur les pauvres, on pourra dire premièrement que la mesure en question produira des effets indésirables, voire contraires à l'objectif recherché : *topos* de l'effet pervers; on pourra dire deuxièmement que cette mesure est tout à fait inutile et illusoire, les forces lourdes de la société l'emportant toujours sur les volontés de réforme : *topos* de l'inanité; on pourra dire troisièmement que cette mesure va mettre en danger d'autres conquêtes déjà acquises, mais fragiles : *topos* de la mise en péril. Prenons en exemple l'extension du droit de vote (cens affaibli et élargi, suffrage universel masculin, suffrage universel tout court); cette extension a été effectivement combattue en s'appuyant sur les *topoi* indiqués; *topos* de l'effet pervers : le suffrage universel produira la tyrannie de la masse ignorante; *topos* de l'inanité : le suffrage universel ne changera rien à rien, il y aura toujours les dominants et les dominés; *topos* de la mise en péril : le suffrage universel portant la pauvreté au pouvoir mettra en péril le droit de propriété privée. Les exemples très variés que donne Hirschman sont extrêmement

<sup>10</sup> A. O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

convaincants; un bel exercice de rhétorique pratique consisterait à examiner la pertinence et l'efficacité des analyses et des concepts d'Hirschman sur le cas du débat français concernant le pacte civil de solidarité.

Or les *topoi* ici identifiés comme réactionnaires couvrent bien les deux versants que nous avons dégagés dans la rhétorique. D'un côté, ce sont des *arguments* raisonnables, qui peuvent se révéler exacts (il arrive en effet qu'une réforme soit vaine, ou produise des effets opposés à ceux qui étaient attendus); de l'autre, ce sont des *thèmes oratoires* que l'éloquence pourra indéfiniment varier, dramatiser, colorer. Ce sont, très exactement, des *lieux communs*, aux deux sens (ancien et moderne) de l'expression : à la fois des schèmes argumentatifs – c'est le sens aristotélicien du *topos koinos* – et des banalités d'orateur – c'est le sens moderne<sup>11</sup>. Précisons en quoi ces *topoi* sont efficaces, doublement efficaces :

– Ils sont immédiatement identifiables : on voit tout de suite de quoi il est question; il y a même une certaine satisfaction, pour l'auditeur, à se retrouver en pays de connaissance; l'orateur satisfait le désir qu'ont ses auditeurs de ne pas se voir trop bousculés dans leurs habitudes.

– Ils sont susceptibles de variations indéfinies, même extrêmement sophistiquées; mais, en même temps, ils ne perdent pas de leur force à être énoncés tout nus; ils s'adapteront au temps bref des débats télévisés comme au temps long des discours de congrès. Précieux avantage!

– Ils sont utilisables dans des champs d'intervention extrêmement différents, ce sont des armes multi-usages; l'orateur qui les maîtrise bien ne sera jamais à court d'arguments au moins verbaux.

– Ils ont une certaine valeur argumentative; concrètement, ils fonctionnent selon une rationalité présumée, ils offrent une plausibilité immédiate, et renvoient presque la charge de la preuve sur l'adversaire.

– Ils ont, et c'est le plus étonnant, quelque chose d'inusable, probablement parce qu'ils touchent aux structures profondes du rapport des hommes à leur existence collective.

On s'arrêtera brièvement sur le plus remarquable de ces trois *topoi*, celui de l'effet pervers. La notion d'effet pervers est en effet à la fois très savante et, désormais, très (trop) populaire. Toute une école sociologique, principalement dans le courant de l'individualisme

<sup>11</sup> Sur la notion de lieu commun, cf. Aristote, *Topiques*, et la remarquable introduction de J. Brunschwig à sa traduction des quatre premiers livres de ce traité aux éditions Budé, 1967; L. Bloy, *Exégèse des lieux communs*, Gallimard, 1973; Jean Paulhan, *Les Fleurs de Tarbes*, Gallimard, 1973.

méthodologique, a fait de l'analyse des effets pervers un thème central de ses recherches<sup>12</sup>. Par ailleurs, l'argument est simple, immédiatement intuitif, et offre juste ce qu'il faut de paradoxe pour que, en l'employant, on se sente très intelligent à peu de frais. Comme le dit Hirschman<sup>13</sup>, ce *topos* est à la fois d'une admirable simplicité et, à condition d'être vrai, il est dévastateur. Cet argument «doit à son petit air de paradoxe et à sa subtilité primaire la capacité d'emporter la conviction des amateurs de découvertes instantanées et de certitudes absolues<sup>14</sup>».

La rhétorique, donc, est un concept instable. L'instabilité de ce concept explique en grande partie les aléas de son histoire récente. Pour le dire vite, après une longue période de décadence et de mépris<sup>15</sup>, la rhétorique comme étude des figures et des procédés d'expression *littéraire* a connu en France un immense renouveau depuis une quarantaine d'années, ou même depuis *Les Fleurs de Tarbes* de Jean Paulhan (1936)<sup>16</sup>; ce renouveau s'est appuyé, entre autres, sur le développement de la linguistique et de la pragmatique (l'étude des *speech acts* chez Austin ou Searle). Indépendamment de ce renouveau «littéraire», la rhétorique comme théorie de l'argumentation a été refondée, après-guerre, par Chaïm Perelman en Belgique<sup>17</sup> ou par Stephen Toulmin en Grande-Bretagne<sup>18</sup>; ces théories de l'argumentation prennent appui sur l'argumentation juridique, philosophique et scientifique. Ce qui me frappe, dans cette description beaucoup trop schématique, c'est que l'éloquence proprement politique est pour ainsi dire contournée ou laissée de côté<sup>19</sup>. Je peux me tromper, mais il me semble qu'à quelques rares exceptions près, la rhétorique inventive et vivante du XX<sup>e</sup> siècle néglige la parole poli-

<sup>12</sup> Notamment Raymond Boudon, François Bourricaud, Jon Elster et Thomas Schelling; déjà, Max Weber, par exemple dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*; Hirschman limite la portée de ce schème de pensée dans *Les Passions et les intérêts*, Paris, PUF, 1980, p. 115-117.

<sup>13</sup> *Deux siècles de rhétorique réactionnaire, op. cit.*, p. 27-28.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>15</sup> Mais non pas aux États-Unis, si l'on suit Christophe Plantin, *Essais sur l'argumentation*, Kimé, 1990, p. 53-88.

<sup>16</sup> Paulhan se réclamait, entre autres, de la rhétorique de l'orateur (*arringatore* : orateur d'État) florentin Brunetto Latini.

<sup>17</sup> Cf. *Traité de l'argumentation, op. cit.*; le livre fondateur de Perelman est *Rhétorique et philosophie*, Paris, PUF, 1952.

<sup>18</sup> S. Toulmin, *Les Usages de l'argumentation*, Paris, PUF, 1993, coll. «L'Interrogation philosophique»; l'édition originale de *The Uses of argument* date de 1958, la même année donc que le traité de Perelman et Olbrechts-Tyteca.

<sup>19</sup> Le beau livre de L. Strauss, *Persecution and the art of writing*, 1952, relève d'une autre perspective (la rhétorique comme moyen de déjouer la censure); trad. franç., *La Persécution et l'art d'écrire*, Paris, Presses-Pocket, coll. Agora, 1989.

tique; elle se tourne vers la littérature, et c'est la rhétorique au sens usuel du terme, souvent élargie en «rhétorique de l'image» (photo, cinéma); elle se tourne vers le droit, la science et la philosophie, et c'est la rhétorique entendue comme théorie de l'argumentation; elle se tourne vers les «actes de paroles» du langage ordinaire, et c'est la pragmatique; elle se tourne enfin vers les conditions de tout débat possible, et c'est la *Diskursethik* de Karl-Otto Apel ou la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas<sup>20</sup>.

À ce relatif désintéret pour la parole politique, il y a certainement des raisons historiques. Je m'avance ici sur un terrain qui n'est pas le mien; mais, pêle-mêle, il est vraisemblable que jouent, dans ce désintéret un peu surprenant, à la fois la transformation sociologique du personnel parlementaire, le déplacement des lieux de pouvoirs, les «métamorphoses du gouvernement représentatif» (passage du parlementarisme à la démocratie des partis, puis à la démocratie du public, selon l'expression de Bernard Manin dans ses *Principes du gouvernement représentatif*<sup>21</sup>) diminuant l'importance de l'éloquence politique de type classique, le passage de l'hémicycle au plateau de télévision, et, par-dessus tout, l'expérience des langages totalitaires qui a pu contribuer à détourner les analystes d'une éloquence politique facilement confondue avec la manipulation cynique des affects et des croyances.

Je dirais volontiers que la rhétorique n'est elle-même que lorsqu'elle est appuyée sur ses deux piliers, l'argumentation et l'éloquence. Le parlementarisme classique offrait l'exemple d'une véritable *rationalité parlementaire*, éloquence et argumentation mêlées; la démocratie de parti offrait également, quoique de manière moins visible, une sorte de *rationalité partitaire*, les organes dirigeants du parti étant les lieux du débat et de la discussion, les exemples les plus nets étant peut-être les grands partis sociaux-démocrates de la première moitié du siècle; les formes médiatiques modernes du débat politique ne permettent pas aussi facilement de dégager ce que peut être, aujourd'hui, la *rationalité politique*. Pour le dire autrement, ce qu'on appelle aujourd'hui couramment *raison pratique* se réfère à l'idée normative d'une *communication sans dominants ni dominés* (Habermas). Or la rhétorique politique ne peut évidemment faire abstraction d'un projet de pouvoir, si ce n'est de domina-

<sup>20</sup> J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987; *De l'éthique de la discussion*, Paris, Le Cerf, 1992; K.-O. Apel, *Éthique de la discussion*, Paris, Le Cerf, 1994.

<sup>21</sup> *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, chap. VI, «Métamorphoses du gouvernement représentatif», et V, 4, «L'épreuve de la discussion».

tion. Penser la rhétorique politique, c'est penser à la fois l'éloquence, l'argumentation, et, pourtant, la non-neutralité de l'orateur.

Il me semble cependant que le champ politique, un peu délaissé par les théories modernes de la rhétorique, offre un avantage très précieux. On y voit mieux qu'ailleurs le lien entre prémisses de l'argumentation et cohésion du groupe. La rhétorique s'exerce d'abord sur ce sur quoi l'auditoire et l'orateur sont déjà d'accord, les prémisses idéologiques du groupe considéré. La rhétorique a aussi pour but de développer et de renforcer ces idées ou valeurs sur lesquelles les membres du groupe sont d'accord; c'est le rôle des discours que la tradition appelait «discours épидictiques». Même l'éloquence la plus officielle ou la plus guindée a une fonction épидictique, une fonction de renforcement des croyances communes qui servent de prémisses à l'argumentation. L'éloquence politique nous rappelle ainsi que toute rhétorique opère des *transferts de croyances*.

Ce peut être, bien entendu, pour le meilleur ou pour le pire.

Bernard SÈVE